

QUI DOIT CONNAÎTRE LE CER ?

“

L'association qui a souscrit le
contrat d'engagement républicain
en informe ses membres

CONTACT

SDJES de Saône-et-Loire
ce.sdjes71@ac-dijon.fr

TOUT SAVOIR SUR

LE CONTRAT

D'ENGAGEMENT

RÉPUBLICAIN

COMMENT LE DIFFUSER ?

“

[...] par tous les moyens,
notamment par un affichage
dans ses locaux ou une mise en
ligne sur son site internet [...].

En savoir plus :



**CONNAISSEZ-VOUS LES
OBLIGATIONS DU CER ?**



TEXTES DE RÉFÉRENCE

Articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, modifiée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021.

Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021

Le contrat d'engagement républicain s'applique aux associations qui reçoivent des subventions ou un agrément de l'État. Il garantit le respect des valeurs de la République et l'engagement des structures à agir dans l'intérêt général.

Découvrez les 7 engagements constituant ce contrat



LES 7 ENGAGEMENTS

1 RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter toutes les **LOIS** et règlements en vigueur, ainsi que le **PRINCIPE DE LAÏCITÉ DE LA RÉPUBLIQUE**.



2 LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Elle garantit le **RESPECT DES CONVICTIONS** de chacun et ne cherche pas à imposer une opinion, notamment religieuse.



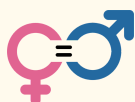
3 LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter et protéger la liberté de ses membres de **S'EN RETIRER** et leur droit de **NE PAS EN ÊTRE ARBITRAIREMENT EXCLU**.



4 ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Elle agit dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, et **REFUSE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION OU DE VIOLENCE SEXUELLE OU SEXISTE**.



5 FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

L'association promeut la **FRATERNITÉ**, la **TOLÉRANCE** et rejette toute incitation à la haine ou à la violence, que ce soit dans ses activités ou ses communications.



6 RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE



L'association s'engage à protéger la **SANTÉ** et l'intégrité **PHYSIQUE ET PSYCHIQUE** et des bénéficiaires de ses services.

7 RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter **LES SYMBOLES NATIONAUX** : le drapeau tricolore, l'hymne national et la devise de la République.



Découvrir le décret complet :

